

Journée des Employeurs 2012

Assemblée des membres 2012 à Berne

La 105^e Assemblée des membres de l'Union patronale suisse a eu lieu le vendredi 22 juin 2012 à Berne avant l'ouverture de la Journée des Employeurs. Les délégués ont voté à l'unanimité une modification des statuts concernant la limite d'âge statutaire, selon laquelle les membres du Comité pourront désormais garder leur fonction jusqu'à 70 ans révolus.

Les affaires statutaires de l'Assemblée des membres ont été traitées de manière expéditive: l'Assemblée a approuvé à l'unanimité et sans discussion le procès-verbal de la 104^e Assemblée ordinaire des membres du 1^{er} juillet 2011, le rapport annuel, les comptes de l'année de l'Union patronale suisse et de la caisse de dispositions ainsi que le rapport des réviseurs.

La révision des comptes a été faite par la Société fiduciaire OBT et par les réviseurs désignés par l'Assemblée des membres. L'Assemblée a donné décharge au Comité et au Comité de direction en leur adressant avec applaudissement ses remerciements. En outre, elle a approuvé les cotisations des membres proposées pour l'année 2013 par le Comité lors de la séance du 22 mai 2012.

Lors de cette même séance, le Comité a décidé de soumettre à l'Assemblée des membres la motion concernant la modification de l'art. 12, al 3 des statuts (limite d'âge statutaire) qui définit que la durée de mandat et la limite d'âge pour la réélection des membres du comité est de trois ans et qu'ils peuvent être réélus jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette limitation vaut aussi pour le comité de direction. Le Comité a défendu l'idée selon laquelle le relèvement de l'âge de départ à la retraite préconisé par l'UPS pour les personnes actives doit aussi se traduire par une adaptation vers le haut de la limite d'âge concernant les membres du comité.

Il ne souhaite donc pas introduire une simple clause d'exception, mais fixer expressément à 70 ans, dans les statuts, l'âge-limite de renouvellement des mandats. L'Assemblée a approuvé la modification des statuts. L'art. 23, al. 3 est ainsi modifié comme suit: «Le mandat expire en tout cas à 70 ans révolus, pour la

date de la prochaine assemblée des membres».

Tous les membres dont la durée de fonction arrive à terme, et qui étaient proposés pour une réélection, ont été réélus à l'unanimité.

Démissions

Lors de l'Assemblée des membres 2012, les membres suivants du Comité ont annoncé leur démission:

- Richard Bhend, Société suisse des libraires et éditeurs SBVV
- Lars Olaf Brendel, Swiss Cigarette
- Lukas Braunschweiler, Swissmem
- Thomas Isler, Union des associations patronales zurichoises
- Paul Kurrus, Swiss International Air Lines Ltd.
- Josef Meier, Association patronale des banques en Suisse (AGV Banken)
- Nicolas Mühlemann, Association patronale suisse de l'industrie du papier ASPI

Le Président Valentin Vogt a pris congé des démissionnaires en des mots chaleureux et a souligné que ce sont des employeurs engagés et des amis chers qui quittent ainsi le Comité. Nous ne sommes pas seulement liés aux partants par nos efforts visant à ménager aux patrons la marge de manœuvre nécessaire pour assurer une gestion d'entreprise axée sur l'avenir, mais aussi par le souci d'organiser les relations entre employeurs et salariés sans ingérences perturbatrices extérieures, sur la base du partenariat social. Nous les remercions pour leur collaboration et leur sens de la collégialité durant toutes ces années.

Le président a également remercié le trésorier, Sepp Meier qui s'est occupé

des finances de l'UPS pendant neuf ans. Sepp Meier a aussi représenté les souhaits et les perspectives des banques au sein du Comité de direction. Sepp Meier a eu la tâche délicate de répondre ouvertement à des critiques justifiées en provenance d'autres milieux économiques. Avec son sens des responsabilités sociales, il s'est très bien acquitté de cet exercice. Le taux de présence de M. Meier aux séances a été parmi les plus élevés, ce qui témoigne de son engagement pour notre association, conclut le président Valentin Vogt.

Elections complémentaires

- Max Fritz Association patronale suisse de l'industrie du papier ASPI
- Barend Fruithof, Association patronale des banques en Suisse (AGV Banken)
- Karin Keller-Sutter, Conseillère aux Etats, membre élu librement
- Paul Kurrus, AEROSUISSE – Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
- Markus Jordi, Chemins de fer fédéraux CFF
- Philip Mosiman, Swissmem
- Giulio Pè, Société suisse des libraires et éditeurs SBVV
- Martin Reichle, Union des associations patronales zurichoises
- François Thoenen, Swiss Cigarette
- Hans C. Werner, Swisscom (Suisse) SA

Le président a félicité les nouveaux membres du Comité pour leur élection et remercié tous les réélus et nouveaux élus pour leur engagement. Au terme de cette partie statutaire, le Président a ouvert la Journée des Employeurs 2012. ■ (Union patronale suisse)